

04 : Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer d'avantage le monde du travail ?

Il faut favoriser la reprise des études après leur interruption. Un socle commun « fort » est nécessaire (niveau Bac). Mais la durée de la scolarité obligatoire ne doit pas être allongée.

Il est nécessaire accroître le rôle de l'entreprise, en faire une ouverture professionnelle pour tous et adapter les stages d'observation pour qu'ils débouchent sur un vrai travail (des stages pré-formation et post-formation avec la nécessité d'une culture générale renforcée et commune).

La formation continue est un droit pour tous et elle doit être obligatoire dans un monde en constante évolution, y compris pour les formateurs.

05 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Toutes les matières sont importantes, mais deux matières s'imposent comme des matières de base : le français et les mathématiques. Toutes les matières sont fondamentales, mais il faudrait revoir le contenu de chacune et favoriser une véritable initiation.

Les savoirs fondamentaux sont les mêmes à l'école primaire et au collège : savoir lire, savoir écrire, savoir compter. Cependant le manque de liaison entre l'école primaire et le collège ne favorise pas la maîtrise de ces savoirs.

D'autre part l'évaluation reste problématique. Une véritable évaluation dans toutes les matières se heurte à des difficultés de mise en place.

Il faut introduire ou ré-introduire les travaux manuels et techniques.

Le brevet doit valider les acquis de fin de 3^{ème} mais ne doit pas conditionner la poursuite d'études.